



CONTACT

Jean-Philippe DURACKA
06 82 95 32 66 - jphduracka@orange.fr

Denis DULIN
06 21 77 67 51 - d.dulin@orange.fr

ELITE
NATIONALE



DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019



SAINT-VICTOR
Désertines



CLASSIC ^{JEAN-PATRICK} DUBUISSON



Suivez la course en direct sur
MG-VELO
www.marcguillaumin.fr



CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON



La Classic Jean-Patrick Dubuisson Organisations accueille les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 les meilleurs coureurs juniors et amateurs.

Le samedi, nous avons choisi de redécouvrir la communauté de communes du pays d'Huriel avec le départ à Chaze-mais et l'arrivée à Huriel.

Le dimanche, les coureurs partiront du site de l'entreprise Viatémis sur la commune de Saint Victor. L'arrivée sera jugée dans la Côte du Peu à Désertines (sur le traditionnel circuit).

Je tiens vraiment à remercier nos partenaires, publics et privés, qui nous sont fidèles depuis des années. Cela prouve le sérieux de l'équipe technique et des 100 bénévoles qui m'entourent.

Sans ces partenaires, il ne serait pas possible d'organiser cette grande manifestation cycliste.

La devise cette année encore : haut niveau et convivialité ; ce sont les souhaits de Jean-Patrick que nous tenons à faire durer.

Bonne course à tous.

Denis DULIN
Président de Classic
Jean-Patrick DUBUISSON
Organisations



SAINT-VICTOR

C'est avec un réel plaisir que Saint Victor accueille à nouveau la course cycliste La Jean-Patrick DUBUISSON le Dimanche 22 septembre 2019.

Saint Victor va à nouveau battre au rythme de la Petite Reine. Cet événement d'importance se déroule maintenant chaque automne sur une grande partie de notre territoire. Cette année, ce sera la Société VIATEMIS qui sera l'hôte du départ fictif de l'étape du dimanche. Tout Saint Victor est impatient de voir passer les coureurs.

En effet, bon nombre de villages Thizon, Nafour, Le Pont des Nautes, Les Varennes et Bel Air auront la satisfaction d'applaudir les sportifs en plein effort et de vibrer à leurs exploits.

Que le meilleur d'entre eux gagne l'épreuve 2019 !

Jean-Pierre GUERIN
Maire de Saint-Victor
Vice-Président de
Montluçon Communauté



Comme tous les ans, au mois de Septembre, la Classic Jean-Patrick DUBUISSON va nous faire vibrer.

Les passionnés de la petite reine ainsi que toutes les personnes intéressées de près ou de loin par le cyclisme, seront présents le week-end du 21/22 Septembre et comme chaque année, le vainqueur sera, à n'en pas douter, un champion car le circuit final est toujours très sélectif.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles, en particulier, les signaleurs indispensables pour la sécurité de l'épreuve. Je veux aussi saluer les sponsors sans qui rien ne serait possible.

Enfin, je veux encourager les coureurs qui participent à cette belle course et... que le meilleur gagne.

Christian SANVOISIN
Maire de Désertines
Conseiller Départemental



Les 21 et 22 septembre prochains, Montluçon Communauté verra sur ses routes le passage de la Classic 2019 organisée par l'association Classic Jean-Patrick Dubuisson Organisations.

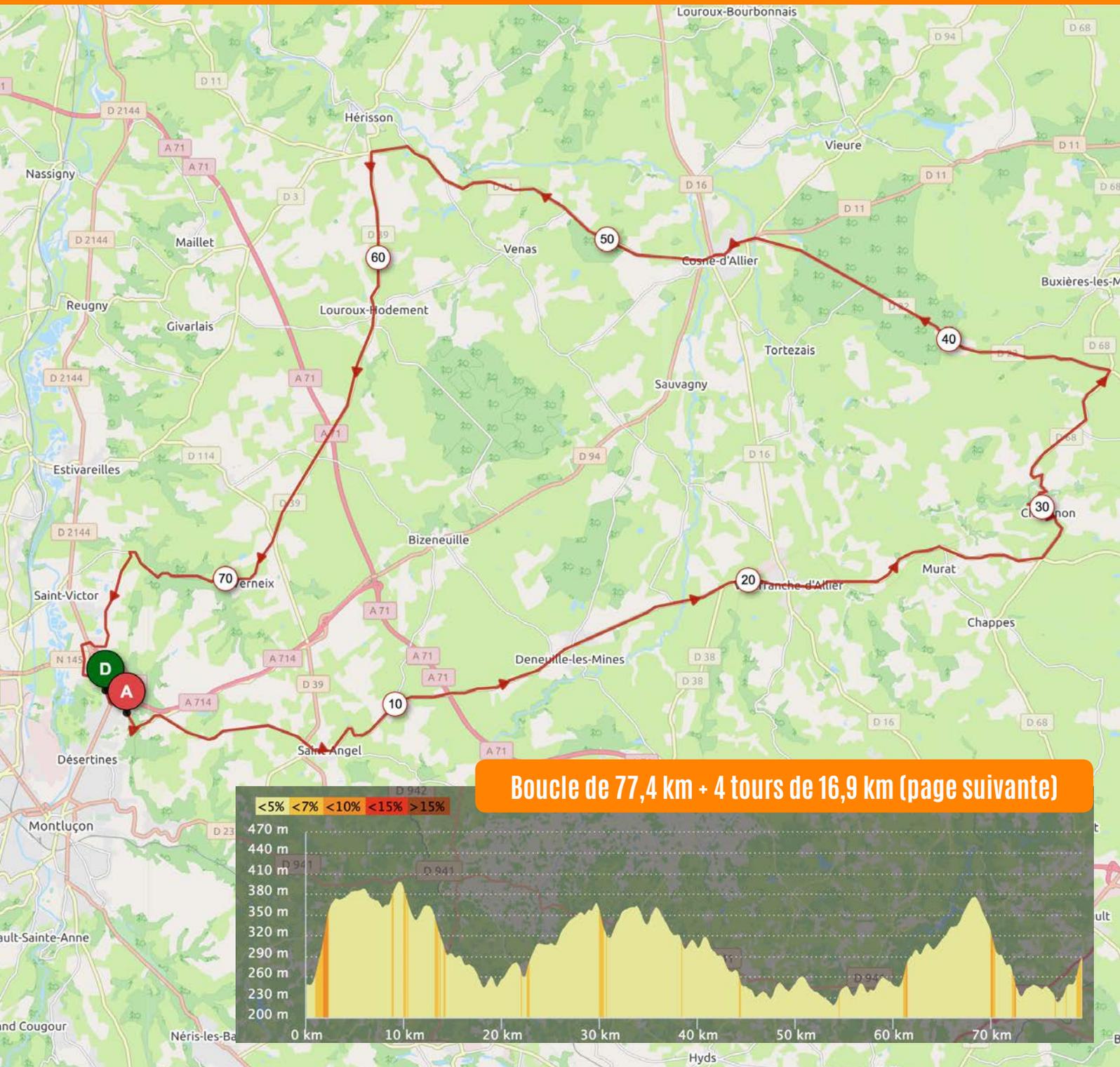
Cette course cycliste française fait partie du calendrier de l'élite nationale de la Fédération Française de cyclisme.

Cette vitrine sportive permet de rappeler que le sport est un vecteur d'épanouissement personnel et un formidable outil d'apprentissage et de transmission des valeurs civiques. C'est pourquoi, nous nous devons de continuer à promouvoir une politique sportive adaptée aux attentes de nos associations afin qu'elles puissent remplir leur rôle dans les meilleures conditions.

Ainsi cette 11^e édition s'annonce de qualité et compétitive de par la présence de cyclistes nationaux et internationaux et par un tracé permettant de faire découvrir notre bassin de vie. C'est donc avec un immense plaisir de Montluçon Communauté s'est investie auprès des organisateurs pour faire en sorte d'accueillir comme il se doit cette magnifique compétition.

Daniel DUGLERY
Président de
Montluçon Communauté

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

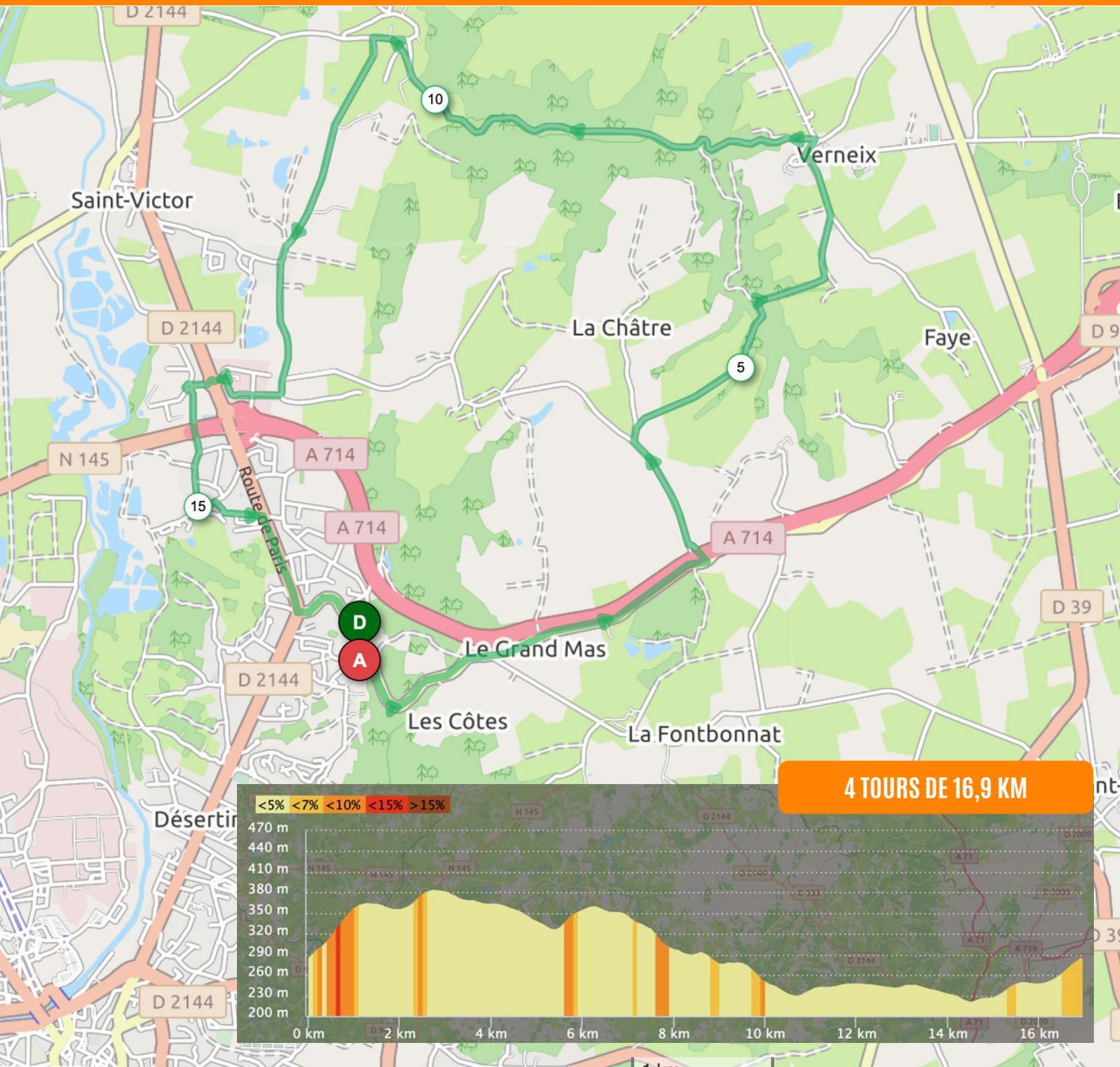


CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

KM	ROUTES	ITINERAIRE	40KM/H	44KM/H	OBSERVATIONS
0	D2144	Parking société Viatemis	13h20	13h20	DÉPART FICTIF
0,5	D94	A gauche			
1	D94	Passage ligne d'arrivée			
2,5	D456	A droite			
0	D456	Départ réel Lieu-dit Le Mont	13h30	13h30	DÉPART RÉEL
3,9	D456	Croisement D39 (tout droit)	13h35		
4,8	D33	A droite, centre de Saint Angel	13h37		
12,5	D33	La Chaux - Deneuilles les Mines	13h50		
18	D33	Villefranche d'Allier	13h58	13h54	SPRINT
18,5	D33	Au feu, tout droit	13h59		
22,9	D33	Murat	14h12	14h01	
25,6	D68	A gauche direction Chavenon	14h17		
27,1	D68	Chavenon	14h18	14h06	
30	D68	Carrefour OC9 direction Tortezaïs	14h22	14h10	GRIMPEUR
33	D22	Croix des Chênes à gauche direction Cosne	14h26		
36,2	D22	Croisement D290	14h30		
40,1	D22	Croisement Tortezaïs	14h37		
43,2	D94	Rond point entrée Cosne	14h44		
44,7	D94	Feu (rue de la République)	14h46		
44,9	D11	Rond point direction Herisson	14h46		
45,5	D11	Sortie Cosne d'Allier	14h47	14h32	SPRINT
54,8	D39	A gauche direction Commentry	15h03		
57,9	D39	Louroux Hodement	15h06	14h48	Zone Ravitaillement
66,3	D302	Verneix	15h19	15h	Entrée circuit final
67,5	D302	Descente des Gorges de Thizon	15h20		 Drapeau jaune
71,1		Thizon à gauche rue Henri Michaux	15h26		
72,9		Nafour tout droit rue de Nafour	15h28		
73,8		Rue du Commerce (hôtel)	15h30	15h10	
74,2		Rond point croisement D2144	15h31		

KM	ROUTES	ITINERAIRE	40KM/H	44KM/H	OBSERVATIONS
74,3		Rond point Mécatronic à gauche	15h31		Par la gauche
74,9		A droite, rue des Chataigniers	15h32		
75,3		A gauche rue des Tilleuls	15h33		
75,8	2144	A droite D2144	15h34		
76,6	D94	A gauche, entrée Désertines	15h35		
77,4	D94	1 ^{er} passage ligne d'arrivée	15h36	15h15	SPRINT
78,5	D94	Sommet côte du Peu	15h38		GRIMPEUR
80,1		A gauche vers Barassier			
81,2		A droite carrefour de la croix			
82,5		Virage dangereux			 Drapeau jaune
83,5		Cimetière à gauche			
84		Verneix à gauche	15h46	15h24	
84,1	D302	A gauche direction Thizon			
85	D302	Descente des Gorges de Thizon			 Drapeau jaune
87,7		A gauche direction Nafour			
89,5		Nafour tout droit rue de Nafour			
90,4		Rue du Commerce (Hôtel)	15h55	15h33	
90,8		Rond point croisement D2144			
90,9		Rond point Mécatronic à gauche			 Par la gauche
91,5		A droite rue des Chataigniers			
91,9		A gauche rue des Tilleuls			
92,4	D2144	A droite D2144			
93,2	D94	A gauche entrée Désertines			
94,3	D94	2 ^{ème} passage	16h01	15h38	SPRINT
95,4	D94	Sommet côte du Peu			GRIMPEUR
111,2		3 ^{ème} passage	16h27	16h01	SPRINT
112,3	D94	Sommet côte du Peu			GRIMPEUR
128,1		4 ^{ème} passage	16h53	16h24	SPRINT
129,2	D94	Sommet côte du Peu			GRIMPEUR
145		5 ^{ème} passage	17h17	16h48	ARRIVEE

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON



CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

VAINQUEUR



SPRINTS



PRIX DE LA MONTAGNE



MEILLEUR JEUNE



COMBATIF



MEILLEUR RÉGIONAL



FAIR PLAY



HORAIRES

10h : Ouverture de la permanence, société VIATEMIS 125 route de Paris à Saint-Victor (juste avant l'entrée Désertines au niveau de la flamme rouge sur le circuit final).

11h : Repas organisation et bénévoles salle Germinal.

12h : Réunion sécurité, salle des réceptions à côté de la permanence.

12h30 : Réunion des Directeurs Sportifs, salle des réceptions.

13h : Présentation des équipes, signatures au podium installé sur le parking.

13h30 : Départ sur le (grand) parking de la société VIATEMIS.

15h40 : Premier passage à Désertines (côte du Peu) après une boucle en ligne de 77,4 km + 3 tours de 16,9 km.

17h : Arrivée côte du Peu, ancienne route de Cosne à Désertines au 4^{ème} passage sur la ligne après une distance de 145km.

17h15 : Protocole au Podium sur la ligne d'arrivée.

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

REGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Classic Jean Patrick Dubuisson est organisée par Classic Jean Patrick Dubuisson Organisations et sous les règlements de la Fédération Française de cyclisme. Elle se dispute dimanche 22 septembre 2019, dans le Comité Auvergne-Rhône-Alpes.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE ET PARTICIPATION

La Classic Jean-Patrick DUBUISSON est réservée aux coureurs de la catégorie 1 et 2. Elle est inscrite au calendrier Elite National de la FFC.

Elle est ouverte aux équipes suivantes :

- Sélections de Comités Régionaux FFC,
- Sélection départementale,
- Equipes mixtes composées des coureurs français des comités régionaux et Corse et d'Outre-Mer,
- 3 équipes étrangères maximum de sélections régionales ou de clubs sur invitation,
- Coureurs individuels.
- Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.
- Grille de prix 1220/20.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de départ: dimanche 22 septembre de 10h30 à 12h30, société VIATEMIS Route de Paris à SAINT VICTOR.

La réunion des directeurs sportifs,, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée au dimanche 22 septembre à 12h30 et aura lieu dans les locaux de VIATEMIS.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR ET VÉHICULE D'ASSISTANCE

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Course, 155,550MHz. Des postes seront prêtés par la société AUGRAS.

Le dépannage neutre sera assuré à l'aide de l'une des voitures fournie par l'organisation.

L'épreuve se disputant individuellement, le changement de matériel entre coéquipiers n'est pas autorisé.

L'ordre des voitures d'équipe sera défini lors de la réunion des directeurs sportifs, par tirage au sort selon le règlement FFC, il faudra avoir minimum 4 coureurs pour suivre l'épreuve.

ARTICLE 5. DELAIS

Pour être classé à la Classic Jean-Patrick Dubuisson, tout concurrent devra finir à moins de 10 minutes du vainqueur.

ARTICLE 6. PRIX DE LA MONTAGNE

Un Prix de la Montagne est disputé sur l'ensemble des GPM retenus pour ce classement.

Les côtes attribuent respectivement 3, 2 et 1 points aux 3 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoires dans les GPM, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

ARTICLE 7. PRIX DES SPRINTS

Un Prix des Sprints est disputé sur l'ensemble des points chauds retenus pour ce classement.

Les sprints attribuent respectivement 3, 2 et 1 points aux 3 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoire dans les sprints, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

ARTICLE 8. PROTOCOLE

Les coureurs suivants sont attendus au podium protocolaire, en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle ils sont engagés pour l'épreuve :

- Le vainqueur de l'épreuve,
- Le 1^{er} du classement de la Montagne,
- Le 1^{er} du classement des Sprints,
- Le 1^{er} espoir,
- Le plus combatif,
- Le plus fair play,
- Le 1^{er} régional.

ARTICLE 9. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française appliquée par l'AFLD s'applique conformément aux dispositions de loi française. Le contrôle antidopage a lieu à la Maison de la Culture place Gérard Philipe à DESERTINES.

ARTICLE 10. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.